



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 78002

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la situation dégradée de l'accueil et de l'hébergement des personnes âgées, en particulier dans le département du Nord. Au vu d'informations rendues publiques, il apparaît que la construction de nombreux projets de créations d'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), est reportée sine die faute de crédits d'État ! C'est par exemple le cas pour les villes de Raismes, d'Hasnon, de Bruille-Saint-Amand, de Vieux-Condé, d'Haspres, d'Onnaing dont les dossiers ont reçu l'aval du CROSMS (comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale), et n'attendent que le feu vert budgétaire du Gouvernement pour entrer en réalisation. Particulièrement mal loti dans ce domaine, le sud du Nord qui a bénéficié d'un effort départemental, attend aujourd'hui les fonds indispensables au rattrapage du retard dont il reste victime. Il lui demande quelle suite il entend apporter à la revendication de déblocage des crédits dus.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78002

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10475